

## Communiqué de presse du 20 juin 2019

### INITIATIVES : LE CONSEIL NATIONAL PREND LA BONNE DIRECTION

**Prométerre prend acte avec satisfaction de la décision du Conseil national de recommander au peuple suisse le rejet des deux initiatives réclamant, entre autres, l'interdiction de produits phytosanitaires dans l'agriculture. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre salue également la décision de la chambre basse du Parlement de ne proposer aucun contre-projet, direct ou indirect. Dans le canton de Vaud comme ailleurs en Suisse, l'agriculture travaille depuis des années à une évolution positive dans le sens de la durabilité ; cette approche pragmatique ne doit pas être bousculée par des initiatives extrêmes, ni par des contre-projets stériles et inopérants.**

Le Conseil national a décidé par des votes clairs de suivre en tous points les votes de sa Commission de l'économie et des redevances : rejet des initiatives «Eau propre» et «Future 3.0», refus de toute forme de contre-projet. Cette prise de position va exactement dans le sens souhaité par Prométerre et d'autres organisations agricoles. En effet, ces deux textes sont jugés trop extrêmes car leur application engendrerait un bouleversement radical non seulement de la politique agricole suisse, mais aussi du marché de l'ensemble de la filière agro-alimentaire. Leurs conséquences seraient la mise en péril de nombreuses exploitations et, au final, un recours accru aux importations de denrées alimentaires, en exportant hypocritement et sans contrôle les atteintes à l'environnement tant décriées. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre espère vivement que le Conseil des Etats, qui devra à son tour se prononcer après l'été, fera le même choix raisonnable.

Le monde paysan n'a pas attendu les actuelles préoccupations de notre société, ni le dépôt de ces deux initiatives, pour se rendre compte de la nécessité de faire évoluer ses pratiques. Depuis des années, le travail de la terre est strictement encadré par des mesures de protection de l'environnement, volontaires ou imposées ; en outre, nombreux sont les agriculteurs qui se lancent dans des expériences probantes visant à limiter, voire supprimer, les interventions chimiques dans leurs cultures ou l'usage des antibiotiques avec leur bétail. Différents plans d'action et projets, qui sont en cours à l'échelle nationale, cantonale ou régionale, vont dans le même sens, avec une implication très active de Prométerre, notamment au travers des prestations de la vulgarisation agricole et du conseil d'exploitation, technique et économique.

Plutôt qu'interdire, évoluer et innover est à notre sens la meilleure approche. Mais cela ne peut s'inscrire que dans la durée, au rythme des cycles naturels des plantes et des animaux, et de leur sélection. L'objectif central est un développement durable des activités agricoles, qui ne se limite pas à la seule dimension écologique, mais prend tout son sens dans un équilibre comprenant également les aspects économiques et sociaux, condition indispensable pour l'existence et la vitalité de l'agriculture et du territoire rural dans notre pays.

Dans cet esprit, Prométerre approuve pleinement les décisions parlementaires du jour car elles

vont dans le sens d'une approche pragmatique plutôt qu'émotionnelle de ces questions. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre demeure attentive et ouverte à toute proposition constructive et réaliste permettant de continuer, en Suisse, à produire des aliments sains et de qualité, à un prix abordable pour les consommateurs mais dans des conditions viables pour les familles paysannes.

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.

Renseignements complémentaires

M. Christian Aeberhard, adjoint à la direction de Prométerre – 021 614 24 36 ou 076 805 06 65 – [c.aeberhard@prometerre.ch](mailto:c.aeberhard@prometerre.ch)

M. Grégoire Nappey, chef de projet « phytos » – 079 416 27 62 – [g.nappey@prometerre.ch](mailto:g.nappey@prometerre.ch)

[www.facebook.com/prometerre](https://www.facebook.com/prometerre)